

Sciences Humaines et Sociales Mention Sciences de l'Education et de la Formation Spécialité "Administration des Etablissements Educatifs" Finalité professionnelle

RNCP19018 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	315, 333
Code(s) ROME	K2103, M1301, K1404
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Lumière - Lyon 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Le Master 2 "Administration des Etablissements Educatifs" forment les étudiants aux activités suivantes:

- La conduite de la politique pédagogique et éducative
- L'organisation et la supervision du fonctionnement (administratif, budgétaire,...) d'un établissement d'enseignement ou d'un secteur géographique d'enseignement
- L'encadrement et l'animation de la gestion des ressources humaines
- La communication et les relations avec l'environnement (collectivités territoriales, autre établissement du secteur public et du secteur privé, partenariat avec d'autres secteurs comme la culture...)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités évaluées

Administrer l'établissement :

- Garantir l'application des valeurs républicaines des organisations publiques (liberté, égalité, solidarité, laïcité, etc...)
- Connaître les fondements juridiques et administratifs du fonctionnement d'un établissement éducatif
- Appliquer les réglementations d'ordre public dans des domaines aussi variés que l'hygiène, la sécurité, la comptabilité, les marchés publics, etc...
- Appliquer les orientations hiérarchiques et viser les objectifs prescrits

Conduire une politique pédagogique et éducative :

- Savoir diagnostiquer (utiliser les évaluations, analyser les informations, etc...)
- Elaborer des projets pédagogiques et éducatifs en lien avec des objectifs précis
- Concevoir le changement en mobilisant les personnels

Gérer des ressources humaines :

- Organiser et coordonner l'activité des personnels
- Concevoir la formation des personnels en lien avec les besoins de l'établissement
- Organiser la communication et favoriser le travail collectif
- Attribuer des responsabilités en fonction des compétences

Gérer des relations avec l'environnement :

- Connaître le rôle des collectivités territoriales et des instances déconcentrées de l'Etat
- Impliquer les parents et les élèves dans la vie de l'établissement
- Développer et soutenir le partenariat en lien avec les besoins de l'établissement
- Collaborer avec les autres établissements et tenir compte de l'offre locale

Conduire une recherche à caractère professionnel (conduite de projet, à discuter avec un enseignant référent) :

- Mettre en œuvre une démarche de recherche pour analyser une question (action de prévention et/ou de résolution d'un problème)
- Utiliser des outils de la recherche pour réunir des données pertinentes
- Mobiliser les connaissances scientifiques liées à l'objet de recherche
- Faire des préconisations pour résoudre les problèmes

Maîtriser une langue étrangère:

- Comprendre et exprimer des informations dans une langue étrangère
- Connaître les autres systèmes éducatifs
- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

SECTEURS D'ACTIVITÉ:

- Enseignement public et privé : les établissements scolaires du secteur public et du secteur privé
- Collectivités territoriales : les missions en matière d'éducation à l'échelle des communes, des départements et des régions
- Education spécialisée : les établissements de l'éducation spécialisée
 - Associations impliquées dans le domaine éducatif

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES:

- Directeurs et adjoints des établissements éducatifs (établissements scolaires, établissements d'éducation spécialisée)
- Cadres territoriaux chargés des questions d'éducation
- Directeur d'une association (centre social, maison familiale, etc.)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Projets de recrutement (BMO 2026)	293
Jugés difficiles à recruter	47 %

Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	L6X90 — Cadres dirigeants des grandes entreprises de plus de 50 salariés W0X91 — Directeurs d'établissements du secondaire ou du supérieur et inspecteurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VAP ou VES

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19018/>